

APAJH

Creuse

En Marche !

Bulletin trimestriel de l'APAJH Creuse n°88 - Octobre 2021

L'ÉDITO

du président Patrick Colo



Rentrée de tous les dangers ou de tous les espoirs ?

Le pessimisme et la colère ont fait d'indéniables progrès ces derniers mois dans notre beau pays. En outre, il est recommandé de ne pas projeter son regard au-delà de nos frontières, en ces lieux frappés par

les inondations meurtrières, les incendies cataclysmiques, les guerres larvées ou non, le regain de la pandémie, les tremblements de terre. D'ailleurs les incendies ne nous ont pas épargnés cet été. Bon je m'arrête là dans ce catalogue dont les photos illustrent notre planète meurtrie aux prises avec des humains pas toujours convenables.

Dans une société française en permanence agitée par des mouvements contestataires puissants, la vie quotidienne est déterminée par un organisme microscopique qui se joue de nos certitudes et de notre rationalisme. Il précipite un grand nombre de nos citoyens dans les affres du doute : remise en cause des institutions, de la pensée scientifique, retour à la pensée magique et à la croyance. Les thaumaturges d'internet et de l'information continue vont se nourrir longuement et grassement de ces temps agités.

Pour nous, APAJH de la Creuse, qui sommes en

responsabilité d'une communauté importante, il nous faut poursuivre notre action : protéger les fragiles et avoir un cœur fort. Nous ne dévierons pas de notre volonté de construire une société inclusive dans laquelle solidarité rime avec fraternité. Au-delà des mots, cela se traduit par des actes. J'en rappellerai quelques-uns.

À la suite de nos propositions, depuis la rentrée, nous continuons d'œuvrer pour ouvrir deux classes en « milieu ordinaire » ainsi que cela a été acté au Comité Départemental de l'Ecole Inclusive de juin 2021. Nous poursuivons l'élaboration du projet en vue de la construction de la nouvelle MAS de Sauzet pour garantir des conditions d'hébergement dignes à ses résidents. Il en est de même pour le FAM de Gentioux pour lequel nous désespérons d'avoir des réponses claires à nos propositions. Je n'oublie pas le changement de paradigme en cours pour un habitat inclusif ainsi que pour favoriser le travail des personnes en situation de handicap. La pierre angulaire de cette évolution majeure, vous le savez, repose sur la signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens dont nous attendons la signature d'ici la fin de l'année.

Enfin, nous devons un hommage mérité à nos représentants élus du personnel, sans oublier les services du Siège et le Directeur général. En effet, suite à une négociation de plusieurs mois, ils ont paraphé un accord d'entreprise qui fera date à l'APAJH de la Creuse. Cet accord illustre leur sens de la responsabilité. Il est également la marque d'une vision commune de rapports sociaux empreints du respect et de la reconnaissance du rôle de chacun. Pour une société inclusive dans laquelle le débat est possible.

SOMMAIRE

p2 ■ Des avancées malgré la crise

Association

p2 ■ L'inspirant éveil du scarabée

Association

p3 à 6 ■ L'accès à la scolarité pour tous, un premier pas vers l'inclusion
Pôle Education et Apprentisages

p7 ■ Des compétences et de l'expérience

Pôle Travail et Emploi Accompagné

p7 ■ La main à la pâte

Pôle Travail et Emploi Accompagné

p8 ■ Notre travail, c'est la santé

Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie

p8 ■ Le bon art de la montagne

Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie

DES AVANCÉES MALGRÉ LA CRISE

Association



L'assemblée générale 2021 de l'APA-JH de la Creuse s'est tenue le 8 juillet dernier dans la salle de l'espace Fayolle à Guéret.

Cet exercice démocratique est l'occasion d'une analyse des activités de l'association, à travers ses pôles et ses établissements, la prise en charge des résidents et le lien avec les familles, avec des projets, sans oublier l'examen de sa situation financière.

Le Président Patrick Colo et le Directeur général ont mis l'accent sur ce qui aura été le marqueur de cette année 2020, avec la crise sanitaire qui bouleversera durablement l'organisation et la vie de nos établissements. Tous deux ont insisté sur l'engagement, la mobilisation et le professionnalisme de l'ensemble des

personnels qui auront permis de franchir les difficultés liées à cette période.

L'association, par ses solidarités, a donc pu poursuivre sa mission d'accompagnement et de protection de tous les résidents, en lien avec les familles et les aidants. Cela n'a pu se réaliser que par un travail partagé, un dialogue et une réactivité de tous les instants. Cette crise aura été un révélateur mettant en lumière les forces de l'APAJH de la Creuse : collectivement nous sommes en capacité d'affronter les difficultés mais aussi de conduire les nécessaires mutations qui nous permettront de mener une politique de projets en direction de l'inclusion.

L'inclusion reste un objectif prioritaire, comme nous avons pu le mesurer dans les différentes prises de parole : à la fois en termes d'apprentissage scolaire, d'accessibilité au logement, d'accès à la santé. L'association est bien décidée à se donner les moyens pour réussir ce défi sociétal : l'égalité des droits pour les personnes en situation de handicap. A court terme, la signature du Contrat Pluriannuel

d'Objectifs et de Moyens avec l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental de la Creuse permettra de rappeler pour quelles missions de service public l'APAJH est soutenue par ses partenaires.

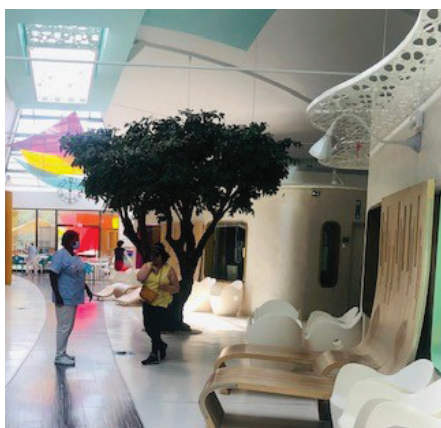
Ce temps d'échange aura été l'occasion de projeter un film réalisé par le Conseil de Vie Sociale de l'ESAT du Masgerot mettant en avant les ouvriers qui se sont engagés dans le CVS pour représenter leurs collègues.

Christian Laurance
Secrétaire Général

L'assemblée générale a été suivie d'une réunion du Conseil d'administration qui a procédé à l'élection du bureau : Patrick Colo président, Thierry Belleteix vice-président délégué, Christian Laurance secrétaire général, Sylvette Luguët et Jean-Guy Jacquet secrétaires généraux adjoints, Serge Kahn trésorier, Jean-Olivier Verguet trésorier adjoint, Christian Elion membre associé.

L'INSPIRANT ÉVEIL DU SCARABÉE

Association



Le 24 août, une délégation de l'APAJH de la Creuse s'est rendue dans l'Yonne pour la visite du centre "L'éveil du scarabée", dédié à l'autisme, en écho avec le projet de restructuration de la MAS de Sauzet.

Accueillant vingt résidents, le centre se présente comme une structure imposante, en forme de sphère recouverte d'un toit en zinc. La visite s'est faite sous la conduite de l'architecte-concepteur du projet.

Ce bâtiment construit il y a une dizaine d'années a véritablement pris en compte la question de l'autisme. Il ressort de la part de l'architecte et de l'établissement une réflexion, un effort pour construire un bâtiment adapté répondant au mieux aux besoins des résidents. Parmi les points intéressants, on retiendra la prise en compte spécifique du handicap ; l'idée de balade traversante, la circulation et notamment la place du village, les îlots, mais aussi l'acoustique, la lumière et les couleurs ; le bien-être des résidents constaté par la diminution importante de la prise de

neuroleptiques, ainsi que les meilleures conditions de travail des salariés.

D'une façon générale, cette visite nous donne une vision réelle de ce qu'est un établissement correspondant aux Troubles du Spectre Autistique. Elle nous renvoie à nos responsabilités, au principe de réalité sur ce que nous allons devoir faire et sur tout le travail que cela va nous demander pour réaliser une construction. Prioritairement il va nous falloir arrêter ce que nous voulons faire, et livrer au concepteur les options majeures : toit et charpente ; chauffage, énergie ; choix des sols et du mobilier ; prise en compte du parc dans un projet global.

Christian Laurance
Secrétaire Général

L'accès à la scolarité pour tous, un premier pas vers l'inclusion

Pôle Education et Apprentissages



Au delà de l'inclusion scolaire qui reste un objectif de l'association pour une partie des jeunes qu'elle accompagne, l'APA JH de la Creuse, via son Pôle Education et Apprentissages, se penche avant tout sur l'accès à la scolarité pour tous, un enjeu certes moins "à la mode" mais souvent bien plus proche des réalités et attentes des jeunes et de leurs familles.

C'était comment avant ?

Si l'inclusion scolaire est à la mode aujourd'hui, elle a toujours plus ou moins existé, et les établissements de l'APA JH de la Creuse n'ont pas attendu des lois pour inclure les élèves dans le milieu ordinaire...

Jean Dubanet est actuellement enseignant spécialisé à l'IME de Grancher. Mais avant d'arriver ici, il est aussi passé par les ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) de Guéret. Il se souvient de l'époque, il y a un peu moins de vingt ans, où lui et son homologue de l'IME avaient monté des "ateliers tournants", principalement en musique et en arts plastiques. Le principe ? Tous les mercredis, des groupes d'enfants des deux établissements suivaient ensemble ces ateliers : « c'était une bonne occasion de brasser tous les gamins », note le professeur.

Dans le même temps, les classes ULIS suivaient des ateliers avec les classes "ordinaires". Et il arrivait que certains jeunes de CE2 ou CM1 des "classes ordinaires" viennent suivre les cours des classes ULIS pour un "coup de pouce" : c'était alors de l'inclusion inversée. Le lycée de Bourgneuf demandait aussi à l'IME de la Ribe d'héberger certains jeunes pour leur permettre de partager des ateliers et de s'extraire de la vie familiale.

Au-delà des inclusions collectives, de nombreuses inclusions individuelles ont lieu chaque année, « on a peu de chances de se tromper quand on commence à penser aux besoins de l'enfant, c'est ça la base, le jeu en vaut la chandelle », affirme Jean, qui a toujours fait de l'inclusion quel que soit son poste. « Le fait d'avoir légiférer, ça a tendance à freiner, les gens sont plus

récalcitrants », a remarqué l'enseignant. Là où avant il y avait de la volonté et une certaine complicité entre professionnels pour mettre en place, il y a désormais une obligation vue souvent avec défiance par les établissements scolaires...



Les Sessads montent en puissance

L'APA JH de la Creuse dispose de trois Services d'Education Spécialisée et de Soins À Domicile (le SESSAD DM pour la Déficience Moteur, le SESSAD DI-TC pour la Déficience Intellectuelle et les Troubles du Comportement, et le SESSAD DA-TSL pour la Déficience Auditive et les Troubles Spécifiques du Langage) qui interviennent sur l'ensemble du territoire.

Les SESSADs sont les services de suite à domicile. « Par domicile, on entend l'ensemble des lieux où le jeune interagit, pas seulement l'habitation, précise Philippe Pelouard, directeur du Pôle Education et Apprentissages. L'ADN des SESSADs, c'est d'aller au sein des écoles ». Les équipes sont composées de professionnels éducatifs et paramédicaux, mais aussi de médecins spécialisés, qui accompagnent le jeune en fonction de ses besoins, que ce soit à l'école, à la maison ou pour ses activités extrascolaires.

Les SESSADs, à l'instar des autres établissements et services de l'association, mettent en place le Projet Personnalisé d'Accompagnement, avec l'ensemble de ses partenaires, dont l'Education Nationale ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

« Les SESSADs sont vraiment au centre d'un accompagnement pluriel, la pierre angulaire de l'ensemble des services et des personnes qui gravitent autour des besoins du jeune », insiste Philippe Pelouard. Pour cela, les équipes se doivent d'aller à la rencontre du jeune dans son "environnement naturel", notamment à l'école.

Dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui sera signé d'ici la fin de l'année, le projet du Pôle Education et Apprentissages est de diminuer le nombre de places en interne dans les IME et en contrepartie d'augmenter les places de SESSAD. La même logique s'appliquerait pour le personnel enseignant : « ils ne seraient plus uniquement au sein des IME mais dans les différentes classes et les différentes écoles. L'objectif, c'est de mettre en adéquation les besoins identifiés et les dispositifs adaptés », anticipe

Philippe Pelouard. Les trois SESSADs vont donc fusionner, afin d'être encore plus à même d'apporter des solutions spécifiques aux besoins identifiés : Troubles du Spectre Autistique, polyhandicap, SESSAD préprofessionnel pour accompagner les jeunes adultes...

« Tout cela va de pair avec l'ouverture des établissements en "hébergement classique", si l'on met tout cela en route, cela s'entend avec des habitats inclusifs qui nécessitent un accompagnement séquentiel pour être dans l'inclusion complète », conclut Philippe Pelouard.



"C'est à l'école de s'adapter, pas aux jeunes"

Le Pôle Education et Apprentissages compte une dizaine de professeurs, chapeauté par le coordinateur pédagogique Alain Favière.

Pour commencer, en quoi consiste le métier de coordinateur pédagogique ?

Au départ, je suis enseignant, professeur des écoles pour l'Education Nationale. Aujourd'hui, je suis à la fois sous la responsabilité du directeur de l'établissement et du pôle Education et Apprentissages et celle de l'Education Nationale. Je coordonne une équipe de dix enseignants, six à Grancher et quatre à La Ribe, et depuis quelques années, les équipes sont com-

plètes : les enseignants choisissent de venir, et ont suivi les formations spécifiques pour ça. C'est plutôt positif, avant, quelqu'un était nommé à la fin des affectations. Mon rôle, c'est de gérer toutes les relations entre l'Education Nationale et l'APA JH de la Creuse, l'emploi du temps des enseignants, et le passage entre les parties enseignement et éducation. Je m'occupe également de tout ce qui est projets, divers et variés.

Pouvez-vous nous parler de certains de ces projets ?

Il y a surtout la création d'unités externalisées. Jusqu'à maintenant, on enseignait

uniquement dans nos établissements. Les projets d'établissements - et celui de la société - vont de plus en plus vers une société et une école inclusives. On va donc vers la création de classes externalisées, c'est-à-dire qu'on va "transporter" des classes de nos établissements médico-sociaux dans des établissements scolaires classiques, que ce soit en école primaire, en collège ou en lycée.

Comment se fait concrètement cette externalisation ?

Cela se fait dans le cadre de l'école inclusive : l'idée, c'est que l'école est là pour accueillir tous les élèves, quelles que soient



leurs difficultés, passagères ou non, en situation de handicap, avec des troubles, ou encore allophone. L'école doit être en capacité de les accueillir. Une classe externalisée, c'est toute une structure de l'IME qui va être transplantée dans un établissement classique : un enseignant de l'établissement médico-social se déplace au moins sur un mi-temps dans un établissement scolaire, avec un éducateur. Cela entraîne beaucoup de choses, car ce n'est pas dans les habitudes, il faut beaucoup de pédagogie et d'accompagnement. Pour que le jeune se sente bien, il faut que les autres jeunes n'aient pas de réactions inadaptées, qu'il n'y ait pas de phénomène de rejet. Il y a beaucoup de personnels qui accompagnent pour que l'inclusion se fasse dans l'écoute et le respect.

Quels sont les avantages des classes externalisées ?

Avant, il n'y avait pas de mélange, maintenant on veut une réelle école inclusive, que les élèves fassent partie à part entière de l'établissement, même s'ils ont un accompagnement spécifique. C'est à l'école de s'adapter, pas aux jeunes. L'autre point important, c'est qu'on peut apporter nos ressources et nos expertises dans les écoles. Les professeurs des écoles spécialisés et les éducateurs peuvent être amenés à travailler dans les classes ULIS où il y a aussi des jeunes en difficulté, ce qui n'est pas possible quand ils travaillent en établissement médico-social. C'est d'ailleurs l'objet des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés) qui viennent officialiser ce lien entre le médico-social et l'Education

Nationale au bénéfice des jeunes pour lesquels l'école est un bien commun.

Comment réagissent les établissements ?

Du fait de l'ouverture de l'école à ces jeunes, les enseignants ont besoin d'aide, de personnes ressources, ou encore des retours d'expériences que les établissements médico-sociaux peuvent apporter. Une sorte de plateau technique avec des infirmières, des éducateurs, ... C'est un véritable apport pour les établissements scolaires. Les chefs d'établissements nous le disent d'ailleurs, ça les intéresse d'autant plus que certains jeunes de leurs établissements ont besoin d'aide. On prend également soin aux temps éducatifs hors des temps d'enseignement. Quand on fait de l'inclusion scolaire, tous les temps sont importants, pas seulement en classe mais aussi les récréations, les repas, les temps où les élèves sont confrontés aux autres.

Quelles autres solutions existent pour une école inclusive ?

Jusqu'à présent, on faisait des inclusions collectives, dans les ULIS, c'est-à-dire des classes spécifiques avec un enseignant spécialisé et une personne qui aide à l'accompagnement des élèves en situation de handicap, voire un éducateur. À l'APA-JH de la Creuse, on tend aussi vers une inclusion individuelle. On monte des projets, des conventions pour certains jeunes, afin qu'ils soient parfois accueillis dans des classes, ULIS ou non, ou encore en lycée : on a certains jeunes qui sont intégrés à la section coiffure du lycée Delphine-Gay de Bourgneuf.

Les classes externalisées

Une classe externalisée doit recevoir a minima sept élèves sur au moins un mi-temps dans un établissement. Les temps extrascolaires sont également pris en compte, « *ce sont des moments qui scindent les échanges, des moments de convivialité* », précise le directeur du Pôle Philippe Pelouard.

« *On a commencé à prospecter les écoles et les collèges, et une classe va ouvrir prochainement au collège de Saint-Vaury* », assure Philippe Pelouard. En ce qui concerne les écoles primaires, un rendez-vous a eu lieu avec Mme Lafaye, inspectrice de l'Education Nationale, afin de concrétiser un projet de classe externalisée en école élémentaire à Guéret. La difficulté principale est de faire adhérer les équipes éducatives au projet, « *si l'équipe est réticente, ça ne peut pas marcher* ». Une rencontre avec la municipalité guérétoise a permis d'échanger sur les difficultés d'accompagnement au quotidien et les nécessités de formation du personnel communal. « *C'est notre rôle, apporter notre expertise au sein des écoles* », explique le directeur du Pôle. Des projets de classes externalisées dans les lycées professionnels de Bourgneuf, Saint-Vaury et Aun sont actuellement en cours d'élaboration.

Aucun élève sans solution !

Le pôle Education et Apprentissages accueille des jeunes aux profils variés, pour lesquels il faut s'adapter en permanence. Philippe Pelouard, directeur de Pôle, évoque notamment les polyhandicaps et l'autisme, « qui seront aussi amenés à être dans des classes spécialisées dans une école ordinaire. Mais il faudra du temps et de la pédagogie pour cela...

En attendant, « on met l'accent sur le fait qu'aucun d'eux ne reste sans solution, chacun a un temps d'enseignement et un enseignant en face de lui, même si c'est un jeune avec des pathologies multiples et un handicap très lourd. D'autres ne supportent pas d'être en groupe, cela crée beaucoup de difficultés, mais au final on trouve les aménagements pour un apport pédagogique spécifique. Cela demande

un travail de préparation et d'imagination pour être au diapason de ces demandes là », explique Alain Favière.

Le projet d'inclusion de trois élèves de l'IME de Grancher en ULIS au collège de Guéret ayant dû être reporté à cause de la crise Covid, l'équipe de l'établissement s'est battue pour que le jeune Enzo devienne collégien à part entière de cette classe à la dernière rentrée. « C'est une belle victoire qui fait partie du cheminement individuel d'un jeune et qui pourrait déboucher sur un lycée professionnel », sourit Jean, son enseignant lorsqu'il était à l'IME. Les accompagnements "sur mesure" sont la norme : « ce qui est central, c'est l'enfant, tout part de lui, on ne va pas envoyer tous les enfants en ULIS au collège, pour certains ce serait juste de la souffrance, pour d'autres ce serait inutile ».



« Se construire un avenir et se forger en tant que citoyen »



Dominique Terrien est le nouveau DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) du département depuis septembre. Ancien professeur des écoles qui a passé les concours et gravi les échelons au sein de l'Education Nationale, il est passé par Nantes, Aix-Marseille et les Hauts-de-Seine avant d'être nommé en Creuse. Il nous livre sa vision de l'inclusion scolaire...

Quelles sont vos premières impressions sur le département ?

Il n'a rien à voir avec les départements où j'étais précédemment. Je perçois la thématique intéressante de la ruralité, et j'y vois aussi une stabilité plus importante des équipes : ici à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), certains personnels sont là depuis longtemps, leur conférant ainsi une bonne expertise. En termes d'école inclusive, les problématiques sont les mêmes qu'ailleurs, mais prennent une dimension différente du fait de l'éloignement géographique.

Quelle est votre définition de l'école inclusive ?

Pour moi, c'est permettre aux élèves, quelles que soient leurs spécificités et leurs problématiques, de bénéficier de l'enseignement qui leur est dû et des apprentissages leur permettant de se construire un avenir et de se forger en tant que citoyen. L'objectif de l'institution, c'est de pouvoir

améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge de tous les élèves, et particulièrement ceux que l'on dit à besoins éducatifs particuliers. On avait du retard en France, mais on a beaucoup progressé, y compris dans le regard qu'on porte sur le handicap. Il y a encore du travail mais on est sur une voie d'amélioration.

Que pensez-vous des classes externalisées ?

C'est un sujet que je connais peu car ce n'est pas un dossier que je suivais, mais on est dans une démarche de développement. C'est une solution intéressante car c'est un entre-deux entre le milieu ordinaire et le milieu spécialisé. C'est un moyen pour des jeunes qui pourraient être mis en difficulté dans le milieu ordinaire stricto sensu d'avoir une partition entre les deux, avec des ressources et des accompagnants pour être au plus près de leurs besoins. C'est aussi une ouverture qui permet des échanges entre les enseignants des deux milieux, c'est toujours riche.

DES COMPÉTENCES ET DE L'EXPÉRIENCE

Pôle Travail et Emploi Accompagné

Vendredi 24 septembre a eu lieu à l'ESAT du Masgerot la cérémonie de remise des attestations de reconnaissance des compétences dans le cadre de la RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience).

Animée par le réseau Différent et Compétent en Limousin, la remise d'attestations a revêtu une forme un peu particulière cette année : du fait de la crise sanitaire, la cérémonie regroupant les lauréats des douze établissements partenaires a été remplacée par une "caravane" du réseau se déplaçant sur chacun des sites. L'ESAT du Masgerot était la dernière étape de ce périple limousin.

C'est ainsi que Alain Francolon, Daniel Guineton, Ginette Lejeune et Guillaume Nany ont été mis à l'honneur ce 24 septembre devant leurs familles et amis, en présence de représentants de l'APA-JH de la Creuse, de leurs moniteurs respectifs et du maire de Saint-Sulpice-le-Guérétois, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et conseiller



départemental Eric Bodeau qui leur a remis leurs attestations respectives.

Les quatre ouvriers représentent deux générations d'ouvriers de l'ESAT du Masgerot. Alors que Ginette Lejeune sur le référentiel Agent de Propreté et d'hygiène et Daniel Guineton sur celui d'Ouvrier qualifié transformation alimentaire ont passé leurs RAE plus comme une reconnaissance de leur carrière bientôt terminée, Guillaume Nany sur le référentiel

Jardinier Paysagiste et Alain Francolon sur le référentiel Ouvrier Polyculture Elevage le voient plus comme une marche supplémentaire de leur avenir professionnel.

Les compétences reconnues lors de leurs emplois à l'ESAT du Masgerot sont en effet un atout supplémentaire pour diriger ceux qui le souhaitent vers un emploi en "milieu ordinaire", l'inclusion professionnelle étant primordiale pour l'association.



LA MAIN À LA PÂTE

Pôle Travail et Emploi Accompagné

Deux ouvriers de l'ESAT du Masgerot travaillent depuis quelques mois pour l'entreprise Coeur de Creuse à Guéret.

Depuis fin juin, Jean-François Pradeaud et Pascal Tribet ont accepté de se rendre à tour de rôle, soit une matinée par semaine chacun, sur le site de fabrication des pâtes creusoises. L'ESAT du Masgerot se félicite de cette nouvelle activité qui est proposée à deux ouvriers.

Ce sont six agriculteurs associés qui ont installé un atelier de fabrication sur Guéret dans la zone artisanale de Cher du Prat. Jean-François et Pascal vont ainsi rejoindre Rebecca P, salariée de Coeur de Creuse et la seconder dans les diverses

tâches que sont le remplissage de trémie, l'ensachage, le thermo-soudage, l'étiquetage et la mise en cartons. Ils sont passés sur les différents postes et ont su rapidement faire preuve d'adaptation. Ce travail en milieu ordinaire est valorisant, il leur offre l'opportunité de s'ouvrir sur l'extérieur et d'acquérir un nouveau savoir-faire ainsi qu'une certaine autonomie.

Jean-François et Pascal sont fiers de ces récentes responsabilités, et souhaitent maintenant augmenter leurs jours de présence dans l'usine de Coeur de Creuse.

Marie-Line Norre
Conseillère en Economie Sociale et
Familiale de l'ESAT du Masgerot

NOTRE TRAVAIL, C'EST LA SANTÉ

Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie

L'APA JH de la Creuse a fait de l'accès au soin l'une de ses priorités : l'un des objectifs du projet associatif 2019 - 2023 est d'ailleurs l'adaptation à l'offre médico-sociale. En ce sens, une approche en réseau est primordiale.

En juillet dernier, quatre de nos salariés* sont intervenues à l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI), devant cinq groupes d'étudiants, pour parler du handicap. C'est un premier pas sous forme de sensibilisation pour nouer des partenariats avec les professionnels des secteurs libéraux ou hospitaliers.

« En tant que futurs infirmiers, vous pouvez être en contact avec des personnes en situation de handicap », a expliqué Sylvie Bayet. C'est pourquoi courant 2020, un "passeport santé" a été mis en

place en partenariat avec le Centre Hospitalier de Guéret : un document recensant les renseignements spécifiques pour aider à la prise en charge et à l'entrée en relation avec une personne en situation de handicap, quel qu'il soit.

Plusieurs documents officiels sont sur le point d'être signés en ce sens. Le 4 novembre prochain, la convention départementale entre le CH de Guéret et les organismes gestionnaires (APA JH de la Creuse, Adapei 23, ALEFPA, Fondation Jacques Chirac et Fondation Partage et Vie) pour l'accès au soin des personnes en situation de handicap sera officialisée.

Dans le même temps, l'association sera



cosignataire de la Charte Romain Jacob, qui représente l'engagement des parties à faciliter l'accès aux soins et à promouvoir la bonne santé des personnes en situation de handicap, en présence notamment de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine.

* Delphine Brottier, psychologue de l'Institut Médico-Educatif de Grancher, Isabel Beauvils, Infirmière Diplômée d'Etat à la Maison d'Accueil Spécialisée de Clugnat, Célia Marceau, Responsable Qualité et Gestion des Risques, et Sylvie Bayet, directrice du Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie. Photo ci-dessus.

LE BON ART DE LA MONTAGNE

Pôle Soins et Soutien à l'Autonomie



Le week-end des 25 et 26 septembre 2021 s'est déroulée la fête de la Montagne à Gentioux, initiée et réalisée par les habitants de la commune. Certains résidents du Foyer d'Accueil Médicalisé ont tenu à y participer.

Outre le fait que les personnes accompagnées au FAM sont des résidents, ils sont aussi et surtout des habitants de Gentioux. Comme tout un chacun, ils ont émis le souhait de tenir un stand pour présenter les œuvres d'art qu'ils avaient réalisées dernièrement. A cette occasion, un petit groupe de résidents, accompagné de deux professionnels, a pu s'investir dans cet événement. Ce stand a pu

mettre en valeur deux thématiques travaillées avec les professionnels sur les masques et l'art abstrait. L'objectif premier était l'inclusion à la vie citoyenne, et les artistes du FAM étaient fiers d'exposer leurs réalisations à l'extérieur de l'établissement. Les autres résidents qui le souhaitaient ont également pu participer à la fête en allant notamment voir l'exposition de peinture de leurs confrères. Les artistes du FAM espèrent pouvoir renouveler une exposition dès que possible mais qui cette fois-ci leur serait entièrement dédiée.

Ophélie Auger
Directrice adjointe du FAM

RESTEZ A LA PAGE !

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



@apajhdelacreuse



@esatdumasgerot



@apajhdelacreuse

Vous souhaitez réagir à un article ?



servicecommunication@apajh23.fr

APA JH Creuse - 23, rue Sylvain Blanchet 23000 GUÉRET - 05 55 52 49 88 - www.apajh23.com

Directeur de publication : Président APA JH Creuse - Rédaction : Virginie Lorthioir - Maquette & Impression : GC Concept - 36250 Saint-Maur - Tirage : 1350 ex - Numéro ISSN : 1296-2767